

CHARTRE ÉTHIQUE DES AFFAIRES

JUIN 2026



CHARTRE ÉTHIQUE DES AFFAIRES

JUIN 2026

PRÉSENTATION

Depuis sa création il y a plus de 60 ans, COMEPA s'impose comme un acteur incontournable dans le développement de solutions technologiques de pointe. Forte d'une expertise reconnue dans des secteurs hautement exigeants tels que le médical, l'aérospatial et le ferroviaire, l'entreprise allie innovation, rigueur et engagement pour répondre aux défis techniques les plus complexes.

Avec un siège situé à Tremblay-en-France (France), COMEPA cultive un ancrage local fort tout en se projetant sur la scène internationale. Son indépendance, sa structure à taille humaine et son approche collaborative en font un partenaire de confiance pour ses clients et collaborateurs.

Grâce à des valeurs fondamentales – Ingéniosité, Accompagnement, Exigence et Implication – COMEPA poursuit sa mission d'améliorer les performances de ses produits au service de ses clients tout en intégrant des pratiques responsables et durables dans toutes ses activités.

L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES CHEZ COMEPA

Dans la continuité de ses engagements, la présente charte d'éthique des affaires vient compléter et préciser les principes définis dans la charte éthique de l'entreprise (MGT-ENR072-1).

Dans un contexte de développement et d'évolution de ses activités, COMEPA accorde une attention particulière aux enjeux liés à l'éthique des affaires. L'entreprise est consciente des risques pouvant émerger dans ses relations commerciales et reste pleinement mobilisée afin de garantir l'intégrité, la transparence et la loyauté de ses pratiques.

THÈMES ABORDÉS

COMEPA interdit formellement toute forme de pratique déloyale, frauduleuse ou contraire à l'éthique dans le cadre de ses activités et de ses relations avec ses parties prenantes.

Cela inclut notamment :

- la corruption
- les pots-de-vin
- la fraude
- le favoritisme
- les conflits d'intérêts

COMEPA maintient une vigilance constante sur ces sujets et poursuit ses actions de prévention afin de garantir des pratiques responsables et conformes à ses engagements.

CHARTRE ÉTHIQUE DES AFFAIRES

JUIN 2026

ENGAGEMENTS ACTUELS

Les relations commerciales font systématiquement l'objet d'un suivi et d'une évaluation impliquant activement la direction, afin de prévenir toute pratique déloyale ou frauduleuse, tant avec les fournisseurs qu'avec les clients.

Cette implication directe permet d'assurer des pratiques éthiques maîtrisées tout au long de la chaîne de valeur, du sourcing des produits jusqu'à leur commercialisation.

COMEPA assure également une veille des réglementations applicables et se mobilise afin de répondre aux obligations qui lui incombent, aussi bien en matière de conformité produit que de la loyauté des pratiques. Cette démarche vise à garantir la sécurité des consommateurs, la transparence des pratiques et le respect des exigences réglementaires.

Enfin, COMEPA favorise le développement de relations durables et équilibrées, fondées sur la confiance et la création de valeur partagée.

PARTIES PRENANTES CONCERNÉES

Cette charte s'adresse à l'ensemble des parties prenantes de COMEPA, notamment les clients, les fournisseurs et tout autre partenaire d'affaire de Comepa.

PERSONNES RESPONSABLES

La direction de COMEPA est responsable de la mise en œuvre de cette charte et veille à la bonne application des pratiques commerciales éthiques au sein des activités de l'entreprise.

MESURES EN CAS DE NON-RESPECT

Tout comportement déloyal, frauduleux ou contraire aux principes définis dans la présente charte pourra faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions adaptées, proportionnellement à la gravité des faits constatés.

COMMUNICATION

Cette charte est librement accessible sur le site internet de COMEPA et communiquée à l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'aux parties prenantes concernées.

Gilles de Beauvais

Directeur Général

